

CGRFA/WG-PGR-7/14/REPORT

Commission des
ressources génétiques
pour l'alimentation et
l'agriculture

**Groupe de travail
technique
intergouvernemental
sur les ressources
phytogénétiques
pour l'alimentation
et l'agriculture**

Rome (Italie)
9-11 juillet 2014

Septième session



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

CGRFA/WG-PGR-7/14/REPORT

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

RAPPORT DE LA SEPTIÈME SESSION

DU

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL

SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome (Italie), 9-11 juillet 2014

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 2014**

Les documents élaborés pour la septième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont disponibles sur internet à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/agriculture/crops/core-themes/theme/seeds-pgr/itwg/7th/fr/>

Ils peuvent également être obtenus auprès de:

M. Stefano Diulgheroff
Secrétaire, ITWG-PGRFA
Division de la production végétale et de la protection des plantes
Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
00153 Rome, Italie

Adresse électronique: stefano.diulgheroff@fao.org

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

TABLE DES MATIÈRES*Paragraphes*

I.	Introduction	1
II.	Ouverture de la session et élection du Président, du (des) Vice-Président(s) et du Rapporteur	2 - 8
III.	Mise en œuvre et suivi du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	9 - 23
IV.	Élaboration du <i>Troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	24 - 26
V.	Diversité génétique et changement climatique	27 - 31
VI.	Biodiversité et nutrition	32 - 37
VII.	Application et intégration des biotechnologies	38 - 39
VIII.	Accès aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant	40 - 45
IX.	Rapports des organisations et instruments internationaux	46 - 47
X.	Questions diverses	48
XI.	Discours de clôture	49 - 52

Annexes

- A. Ordre du jour de la septième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- B. Liste des documents
- C. Membres du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture élus à la quatorzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**RAPPORT DE LA SEPTIÈME SESSION DU
GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES
RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Rome (Italie), 9 - 11 juillet 2014

I. INTRODUCTION

1. La septième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail) s'est tenue à Rome (Italie) du 9 au 11 juillet 2014. La liste des membres du Groupe de travail figure à l'Annexe C. On trouvera la liste des délégués et observateurs sur le site web de la FAO¹.

**II. OUVERTURE DE LA SESSION ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU (DES)
VICE-PRÉSIDENT(S) ET DU *RAPPORTEUR***

2. M. William Wigmore (Îles Cook), Vice-Président de la quinzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission), a ouvert la session et souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs. M. Wigmore a souligné l'importance des résultats obtenus par le Groupe de travail et la Commission, rappelant en particulier l'approbation des Normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

3. Le Groupe de travail a élu à la présidence M. Luis Salaices Sanchez (Espagne). Mme Natalie Feltman (Afrique du Sud), M. Channa Ty (Cambodge), M. Cesar Tapia (Équateur), M. Hanaiya El-Itriby (Égypte), Mme Julie Scott (États-Unis) et M. William Wigmore (Îles Cook) ont été élus vice-présidents. M. Mahendra Persaud (Guyana) a été élu rapporteur.

4. En prenant ses fonctions de Président, M. Luis Salaices Sanchez a remercié le Groupe de travail pour la confiance qui lui avait été ainsi témoignée. Il a fait observer qu'une tâche importante attendait le Groupe de travail, appelé à guider la mise en œuvre et le suivi du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le deuxième Plan d'action mondial) et à donner des indications sur un certain nombre de questions intersectorielles, y compris l'accès aux ressources phytogénétiques et le partage des avantages en découlant, le changement climatique et la biodiversité et la nutrition. Il a indiqué qu'il était nécessaire que le Groupe de travail continue d'éclairer les décisions de la Commission en vue d'atteindre les objectifs récemment adoptés en matière de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA).

5. M. Clayton Campanhola, Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Il a insisté sur l'importance des indications fournies par le Groupe de travail pour les activités techniques de la FAO et les travaux de la Commission. Pour alimenter et nourrir la population sans cesse croissante de la planète, il fallait que les engagements politiques se traduisent en actions et résultats concrets au niveau des pays. M. Campanhola a souligné que la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, misant sur la conservation et l'utilisation optimales des ressources phytogénétiques, apporterait une contribution significative à l'accomplissement des nouveaux objectifs stratégiques de la FAO,

¹ CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.14, consultable sur la page <http://www.fao.org/agriculture/crops/core-themes/theme/seeds-pgr/itwg/7th/en/>.

en particulier à l'amélioration de la productivité et au renforcement de la durabilité dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche.

6. M. Dan Leskien, Fonctionnaire responsable du Secrétariat de la Commission, a souhaité la bienvenue à Rome aux délégués et aux observateurs. M. Leskien a rappelé le lancement du *Deuxième Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, ainsi que l'adoption du deuxième Plan d'action mondial. Il a réaffirmé que la mise en œuvre et le suivi du deuxième Plan d'action mondial constitueraient une tâche ardue et a souligné que la participation d'un large éventail de parties prenantes et l'adoption d'approches novatrices seraient essentielles pour traduire les connaissances acquises en actions concrètes au niveau des pays. M. Leskien a invité instamment les pays à apporter les financements nécessaires à la mise en œuvre et au suivi du deuxième Plan d'action mondial.

7. M. Stefano Diulgheroff, Secrétaire du Groupe de travail, a remercié les agents de liaison nationaux pour les ressources phytogénétiques de leur précieuse contribution et de l'engagement dont ils avaient fait preuve pendant la période intersessions, et il a indiqué que le Secrétariat était prêt à poursuivre la collaboration ainsi établie.

8. Le Groupe de travail a adopté son ordre du jour tel que reproduit à l'Annexe A.

III. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU DEUXIÈME PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

MISE EN ŒUVRE DU DEUXIÈME PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

9. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Activités de la FAO à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*² et a pris note du document intitulé *Draft guidelines for developing a national strategy for plant genetic resources for food and agriculture: translating the second global Plan of action for plant genetic resources for food and agriculture into national action* (Projet de directives pour l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture)³, du document *Draft guide for national seed policy formulation* (Projet de guide relatif à la formulation des politiques semencières nationales)⁴ et du document *Concept Note on Global Networking of In Situ Conservation and On-Farm Management of Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (Document de réflexion sur l'établissement d'un réseau mondial pour la conservation in situ et la gestion à l'exploitation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture).⁵

Conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

10. Le Groupe de travail a souligné que la conservation *in situ* et la gestion à l'exploitation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture étaient importantes et complétaient la conservation des ressources *ex situ*. Il a recommandé de pousser plus loin l'analyse du document de réflexion sur l'établissement d'un réseau mondial pour la conservation *in situ* et la gestion à la ferme des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission envisage de demander à la FAO d'organiser des échanges informels permettant aux parties concernées de débattre de la question de ce réseau mondial et de formuler diverses options, notamment sur ses fonctions, sa structure de gouvernance et les ressources nécessaires, sous réserve que des fonds extrabudgétaires soient

² CGRFA/WG-PGR-7/14/2.

³ CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.1.

⁴ CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.2.

⁵ CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.3.

disponibles. Le Groupe de travail a demandé que cette réunion ait lieu immédiatement après la prochaine session.

11. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission demande à la FAO de renforcer son assistance technique aux pays aux fins de la mise en œuvre des normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Utilisation durable

12. Le Groupe de travail s'est félicité des activités menées par la FAO en ce qui concerne le renforcement des systèmes semenciers nationaux afin d'accroître la disponibilité des semences et du matériel de plantation de haute qualité, en particulier pour les petits exploitants, et a recommandé que la Commission invite la FAO à continuer d'œuvrer dans ce sens.

13. Le Groupe de travail a examiné le projet de guide relatif à la formulation des politiques semencières nationales et s'est déclaré satisfait des révisions effectuées par la FAO à partir des communications des pays et des observateurs. Il est convenu que les membres de la Commission et les observateurs pourraient ensuite présenter des observations écrites au Secrétariat par l'intermédiaire des membres élus du Groupe de travail, le 15 septembre 2014 au plus tard. Le Groupe de travail a recommandé que les nouvelles contributions soient aussi précises que possible, notamment dans leur formulation, et que le Secrétariat les présente dans la mesure du possible ou propose un débat à leur sujet, et qu'il les rassemble dans une annexe du projet de guide, afin qu'elles soient parachevées et adoptées par la Commission à sa quinzième session ordinaire.

14. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission réaffirme qu'il était nécessaire de fournir un appui technique dans le domaine de l'amélioration des plantes cultivées et d'améliorer la collaboration aux fins du renforcement des capacités de sélection végétale et du renforcement des systèmes semenciers à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et de l'application de l'Article 6 du Traité international. Il a aussi recommandé que la Commission appelle à fournir un soutien constant au Programme mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture. Le Groupe de travail a enfin recommandé que la Commission exhorte les pays donateurs à fournir des ressources extrabudgétaires afin de favoriser la participation du plus grand nombre de pays possible aux activités de sélection végétale, y compris à l'appui de l'Initiative de partenariat mondial sur la sélection végétale et le renforcement des capacités.

Renforcement durable des capacités institutionnelles et humaines

15. Le Groupe de travail a félicité la FAO de la mise au point du projet de directives pour l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il a recommandé que le Secrétariat examine le projet de directives sur la base des commentaires formulés lors de la présente session et en présente la version révisée, pour approbation, à la quinzième session ordinaire de la Commission.

16. Le Groupe de travail a réaffirmé que l'élaboration des stratégies nationales en matière de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture relevait de la souveraineté nationale et a recommandé d'indiquer clairement la nature facultative des directives.

17. Le Groupe de travail a recommandé que la section III des directives soit étoffée, en particulier par rapport au mécanisme de coordination au niveau national. À cet égard, il a recommandé d'améliorer les directives en indiquant que les stratégies nationales gagneraient à être élaborées et mises en œuvre avec la participation de deux groupes distincts de parties prenantes nationales: les parties prenantes jouant un rôle opérationnel et celles jouant un rôle consultatif et/ou de coordination.

18. Faisant observer que les directives devraient être adaptables à des objectifs nationaux, le Groupe de travail a recommandé de les réviser pour que leur utilisation soit facilitée en mettant en avant les principaux éléments et les activités prioritaires du deuxième Plan d'action mondial.

19. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission demande à la FAO de continuer d'aider les pays en développement à élaborer des stratégies en matière de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, sous réserve que des fonds extrabudgétaires soient disponibles.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DEUXIÈME PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

20. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*⁶ et a pris acte du rapport type pour le suivi de la mise en œuvre du Deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture⁷.

21. Le Groupe de travail a pris acte de la version finale du Rapport type pour le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial⁸ et a recommandé qu'un glossaire soit mis à disposition pour aider les pays à établir les rapports sur les indicateurs et à répondre au questionnaire connexe. Le Groupe de travail a accueilli favorablement le modèle proposé pour la construction des indices composites plus généraux relatifs aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et a recommandé que le Secrétariat fournisse de plus amples informations sur la méthode de calcul de ces indices, pour communication à la Commission à sa quinzième session ordinaire. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission approuve les indices composites plus généraux relatifs aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture à sa quinzième session ordinaire.

22. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission lance un appel à la mobilisation de fonds extrabudgétaires pour aider les pays à mettre en place ou à renforcer leurs mécanismes nationaux d'échange d'informations pour le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, et pour mettre à disposition la dernière version de l'application informatique dans toutes les langues dans lesquelles la version utilisée pour le premier Plan d'action mondial existe déjà.

23. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission invite tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à désigner un agent de liaison national chargé de l'élaboration des rapports sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et à contribuer à l'élaboration du *Troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le troisième rapport). Le Groupe de travail a recommandé que la Commission prie la FAO de publier une liste des agents de liaison nationaux sur les sites Web du Groupe de travail et de la Commission. Il a recommandé que la Commission invite les agents de liaison nationaux à coordonner le processus de suivi conformément au calendrier convenu par la Commission à sa quatorzième session ordinaire⁹.

IV. ÉLABORATION DU TROISIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

24. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Élaboration du troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*¹⁰, ainsi que le projet de plan détaillé du troisième rapport.

25. Le Groupe de travail a recommandé que le Secrétariat insère dans l'Introduction du troisième rapport un résumé des politiques les plus pertinentes et une section sur l'érosion

⁶ CGRFA/WG-PGR-7/14/3.

⁷ CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.4.

⁸ CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.4, Annexe I.

⁹ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 101.

¹⁰ CGRFA/WG-PGR-7/14/4.

génétique et la vulnérabilité des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il a suggéré d'élargir la portée de l'étude thématique sur les incidences actuelles et attendues du changement climatique, en tenant compte du rôle majeur que jouent les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Il a également recommandé que la Commission envisage de demander à la FAO de faire réaliser une étude thématique sur la duplication de sécurité et les doublons non intentionnels s'agissant des échantillons conservés dans les banques de gènes. Le Groupe de travail a de nouveau insisté sur le fait que l'élaboration du troisième rapport devait être pleinement intégrée au suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial. Il a recommandé de fournir à la Commission, à sa quinzième session ordinaire, un calendrier détaillé précisant les dates limites auxquelles les pays devaient soumettre leurs rapports.

26. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission invite les donateurs à fournir les ressources extrabudgétaires nécessaires pour faciliter le processus d'élaboration du troisième rapport, et en particulier la participation des pays en développement et des pays les moins avancés.

V. DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

27. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Diversité génétique et changement climatique*¹¹ et a pris note du projet de directives visant à intégrer la question de la diversité génétique dans les plans d'adaptation au changement climatique¹².

28. Le Groupe de travail a examiné le projet de directives et noté leur actualité. Il a recommandé que les observations formulées durant la présente session soient incorporées dans le document qui sera présenté à la Commission pour approbation, à sa quinzième session ordinaire. Il a également recommandé que le projet de directives soit réduit à l'essentiel et qu'il se concentre sur les activités pertinentes.

29. Le Groupe de travail a souligné qu'il importait de prendre en compte les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le processus national de planification de l'adaptation au changement climatique et a recommandé que la Commission demande à son secrétaire de transmettre officiellement les directives au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

30. Le Groupe de travail a recommandé en outre à la Commission de demander à la FAO de publier et de diffuser largement les directives afin de sensibiliser les décideurs et les acteurs concernés à la nécessité d'intégrer la diversité génétique dans les plans nationaux relatifs au changement climatique. Il a recommandé que la Commission invite la FAO à élaborer le matériel technique et les outils de sensibilisation susceptibles de faciliter la mise en œuvre des directives. Dans ce contexte, le Groupe de travail a souligné la nécessité de mettre en évidence le rôle crucial que jouent les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'adaptation au changement climatique, en particulier sur le plan de la sécurité alimentaire.

31. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de solliciter l'aide des donateurs afin de réunir les ressources budgétaires nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre du *Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*.

VI. BIODIVERSITÉ ET NUTRITION

32. Le Groupe de travail a examiné le document *Biodiversité et nutrition*¹³, notamment le *Projet de directives pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux*¹⁴.

¹¹ CGRFA/WG-PGR-7/14/5.

¹² CGRFA/WG-FGR-7/14/Inf.5.

¹³ CGRFA/WG-PGR-7/14/6.

¹⁴ CGRFA/WG-PGR-7/14/6, *Annexe I*.

33. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission d'approuver ce projet de directives à sa quinzième session ordinaire. Il a recommandé en outre à la Commission de demander à la FAO de publier et diffuser ces directives, et d'élaborer le matériel technique et les outils de sensibilisation susceptibles d'en faciliter la mise en œuvre.

34. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission d'inviter la FAO à encourager l'élaboration ou le renforcement de politiques et de programmes nationaux et internationaux visant à faciliter la prise en compte de la biodiversité dans les politiques et interventions nutritionnelles ou liées à la nutrition.

35. Le Groupe de travail a insisté sur la nécessité d'étudier plus avant les éléments scientifiques prouvant les liens entre biodiversité, nutrition et santé, de combler les lacunes dans la recherche sur la composition des aliments issus de la biodiversité et de prendre en compte la problématique hommes-femmes. Il a recommandé à la Commission de solliciter les organismes de financement pour que ceux-ci appuient la recherche et les interventions dans les domaines clés, y compris au moyen de méta-analyses de données existantes.

36. Le Groupe de travail a recommandé en outre que la Commission demande à la FAO d'élaborer de nouvelles méthodes d'enquête et des directives sur la consommation alimentaire ou, lorsqu'elles existaient déjà, de les adapter, afin de mieux capturer les informations concernant la contribution de la biodiversité à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et d'aider les pays qui réalisent déjà des enquêtes de consommation alimentaire à produire régulièrement des données de consommation pour la biodiversité.

37. Le Groupe de travail a souligné l'importance d'une approche multisectorielle, d'interventions menées dans les écoles et d'une sensibilisation des agriculteurs et des consommateurs au caractère essentiel de la biodiversité pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de porter les directives à l'attention des instruments et organes internationaux concernés.

VII. APPLICATION ET INTÉGRATION DES BIOTECHNOLOGIES

38. Le Groupe de travail a examiné le document *Application et intégration des biotechnologies aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*¹⁵. Il a fait valoir l'importance des biotechnologies s'agissant de caractériser les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, notamment des outils moléculaires, qui permettent de caractériser le matériel génétique conservé dans des banques de gènes, et aussi s'agissant du changement climatique. Le Groupe de travail a examiné le document susmentionné et a recommandé d'inclure les informations soumises au secrétariat par les gouvernements et les organisations pertinentes, sur le suivi, les résultats, les réalisations et l'utilité pratique des activités présentées et sur les évolutions et utilisations des biotechnologies, selon les cas. Ces données devraient être compilées par le secrétariat et communiquées à la Commission lors de sa quinzième session ordinaire.

39. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission demande à la FAO de poursuivre ses efforts afin de:

- i. renforcer les capacités nationales et régionales des pays en développement pour favoriser le développement et l'utilisation appropriée des biotechnologies dans les domaines de la caractérisation, conservation et utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en prenant en considération les avantages et les risques pertinents, ainsi que les dispositions légales à l'échelle nationale;
- ii. renforcer ses activités en vue d'assurer la diffusion régulière d'informations factuelles et à jour sur le rôle des biotechnologies aux fins de la caractérisation, de la conservation et de l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en utilisant à

¹⁵ CGRFA/WG-PGR-7/14/7.

cet effet les bases de données, les réseaux et les bulletins d'information déjà existants et en veillant également à tenir le public informé de l'évolution des biotechnologies; et

- iii. étudier les mécanismes susceptibles de servir à une coopération future avec les organisations internationales pertinentes, notamment en vue de favoriser la coopération Nord-Sud et Sud-Sud sur la question des avantages et des risques des biotechnologies et de l'usage des biotechnologies appropriées pour la caractérisation, la conservation et l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

VIII. ACCÈS AUX RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ET PARTAGE DES AVANTAGES EN DÉCOULANT

40. Une session conjointe du Groupe de travail et de l'équipe de la Commission, constituée de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages (l'Équipe de spécialistes) a eu lieu dans l'après-midi du 9 juillet 2014. La session conjointe était coprésidée par le Président du Groupe de travail et par le Président de l'Équipe de spécialistes, M. Javad Mozafari Hashjin (République islamique d'Iran).

41. Mme Kathryn Garforth, du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), a fourni des informations concernant le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique (le Protocole de Nagoya). M. Kent Nnadozie, du Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité), a donné un aperçu du Traité, notamment du processus en cours découlant du Traité, qui vise à améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages.

42. Le Groupe de travail et l'Équipe de spécialistes ont examiné le document, *Plant Genetic Resources and Access and Benefit-Sharing* (Ressources génétiques, accès et partage des avantages)¹⁶ et pris connaissance des documents *Government submissions on conditions under which specific genetic resources for food and agriculture are exchanged and utilized* (Communications des gouvernements concernant les conditions dans lesquelles certaines ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont échangées et utilisées)¹⁷, *Submissions of stakeholders on voluntary codes of conduct, guidelines and best practices, and/or standards in relation to access and benefit-sharing for all subsectors of genetic resources for food and agriculture* (Communications des parties prenantes concernant les codes de conduite d'application volontaire, les directives et les meilleures pratiques, ainsi que les normes régissant l'accès aux ressources et le partage des avantages en découlant pour tous les sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture)¹⁸, et *Explanatory notes to the distinctive features of genetic resources for food and agriculture* (Notes explicatives sur les caractéristiques propres aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture)¹⁹.

43. Le Groupe de travail a rappelé qu'il s'était penché sur les caractéristiques distinctives des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, comme le montre le rapport de la quatorzième session ordinaire de la Commission²⁰. Il a pris note du processus en cours au titre du Traité.

44. Le Groupe de travail a recommandé, en ce qui concerne les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, que le Projet d'éléments:

- i. Fasse référence au Traité et encourage les pays qui ne l'ont pas encore fait à envisager de le ratifier ou d'y adhérer; à favoriser sa mise en œuvre complète, notamment en

¹⁶ CGRFA/WG-PGR-7/14/8.

¹⁷ CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.6.

¹⁸ CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.7 Rev.1.

¹⁹ CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.8.

²⁰ CGRFA-14/13/Rapport, Annexe E.

encourageant le secteur privé à ajouter des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture au Système multilatéral et à reconnaître l'importance de l'aide qui peut être accordée aux pays en ce sens, en particulier grâce aux activités de renforcement des capacités;

- ii. Fasse référence à la nature particulière de la diversité biologique agricole et encourage les pays, dans leur régime national d'accès et de partage des avantages, à veiller à ce que: a) cette spécificité soit reconnue de manière adéquate; b) la réalisation des objectifs sécurité alimentaire mondiale et développement agricole durable soit facilitée; c) les ministères compétents, notamment sur les questions agricoles et les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, collaborent étroitement à la mise en place des régimes nationaux d'accès et de partage des avantages pour les ressources génétiques en général; d) l'élaboration des régimes nationaux d'accès et de partage des avantages soit menée en coordination avec les parties prenantes concernées, notamment les utilisateurs des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture appartenant à différents sous-secteurs, afin de tenir compte des pratiques d'échange existantes; e) l'échange entre pays soit intensifié, compte tenu de son importance pour la sécurité alimentaire mondiale; f) le renforcement des capacités et le transfert de technologie soient encouragés pour que les pays en développement soient mieux à même d'utiliser les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; g) les caractéristiques distinctives des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, par rapport à d'autres sous-secteurs de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, soient dûment décrites et prises en compte h) l'utilisation des ressources phytogénétiques dans d'autres secteurs que l'alimentation et l'agriculture soit prise en compte dans le cadre de systèmes d'accès et de partage des avantages plus généraux contenant des dispositions sur le consentement préalable en connaissance de cause, les conditions convenues d'un commun accord et l'application, selon le cas; i) des arrangements appropriés de partage des avantages monétaires et non monétaires soient établis pour régir l'accès aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant, hors système multilatéral du Traité, selon le cas; j) l'importance des plantes sauvages apparentées dans la sélection soit reconnue aux fins de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable et leur utilisation encouragée et, k) les contrats soient simples et se limitent à l'essentiel, et les frais de transaction, peu élevés.
- iii. Laisse aux Parties au Protocole de Nagoya le soin d'examiner la nécessité et les modalités d'un mécanisme multilatéral mondial de partage des avantages, tel que mentionné à l'Article 10 du Protocole.
- iv. Prenne en considération ce qui suit: a) Le Système multilatéral du Traité fournit un instrument qui permet de résoudre le problème complexe de l'identification du ou des « pays d'origine »; b) la normalisation des procédures d'accès relatives aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture est nécessaire pour favoriser la circulation et l'utilisation internationales de ces ressources et fournir des solutions aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux petits exploitants agricoles; c) les pratiques d'échange établies dans les communautés de fournisseurs et d'utilisateurs, notamment sous la forme de codes de conduite, de directives et d'accords de transfert de matériel officialisés doivent être prises en compte; d) les options permettant d'élaborer et d'utiliser des clauses contractuelles types ou des accords de transfert de matériel normalisés pour certains groupes de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; e) l'importance de la collaboration internationale pour promouvoir le renforcement des capacités de gestion et d'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et des pratiques établies régissant l'échange international de ces ressources dans le contexte de cette collaboration internationale; f) lors de l'élaboration des mesures applicables au niveau national dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, il faut intégrer les utilisations coutumières et tenir compte en particulier de la manière dont les communautés traditionnelles et locales utilisent ces ressources, de l'accès à des fins privées/non commerciales, de leur utilisation par des

petits exploitants agricoles ou des éleveurs, ou encore dans le cadre de pools communs et de réseaux de recherche; g) l'accès et le partage des avantages pourraient être découplés, dans un souci de simplification, pour ne pas avoir à retracer les sources individuelles de toutes les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture contenues dans un produit; h) les formes non monétaires de partage des avantages sont importantes et devraient être rendues possibles lors de l'élaboration des mesures applicables au niveau national concernant l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant.

45. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission invite la FAO à continuer de rassembler des codes de conduite d'application volontaire, des directives et des pratiques optimales, ainsi que des normes et des clauses contractuelles types concernant l'accès aux ressources génétiques – et en particulier phytogénétiques – pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant.

IX. RAPPORTS DES ORGANISATIONS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

46. Le Groupe de travail a examiné le document *Rapports des organisations et instruments internationaux*²¹. Il a remercié le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture²², le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures²³ et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales²⁴ d'avoir fait rapport sur les activités qu'ils ont respectivement menées dans le domaine des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et a rappelé qu'il importait de renforcer les synergies et la collaboration entre la Commission et les organisations partenaires.

47. Le Groupe de travail a recommandé que les organisations et instruments pertinents continuent de remettre des rapports à la Commission afin de faciliter ses travaux dans le domaine des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dans le cadre du programme de travail pluriannuel. Il a invité d'autres organisations, notamment la Convention sur la diversité biologique et Bioversity International, à faire également rapport sur leurs activités.

X. QUESTIONS DIVERSES

48. Le Groupe de travail a été informé qu'une évaluation indépendante des travaux menés par la FAO sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture serait réalisée en 2014 et 2015. Les conclusions de l'évaluation seront communiquées au Comité du Programme à l'automne 2015. L'équipe chargée de l'évaluation a invité les pays Membres de la Commission à collaborer à ses travaux.

XI. DISCOURS DE CLÔTURE

49. Des Représentants régionaux ont pris la parole afin de remercier le Président, le Secrétariat et le personnel d'appui pour une réunion très productive. Ils ont souligné à quel point les résultats des travaux du Groupe de travail étaient importants pour faire avancer les activités liées aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans leurs pays respectifs.

50. M. Campanhola a félicité le Groupe de travail et les observateurs pour les résultats qu'ils avaient obtenus. Il a souligné que les résultats de cette réunion contribueraient de manière essentielle à guider les travaux de la FAO et qu'ils joueraient un rôle décisif dans la réalisation des objectifs stratégiques de l'Organisation, s'agissant en particulier de rendre différents systèmes de production, notamment agricoles, plus productifs et plus durables. Il a remercié le Président, l'ensemble des délégués et des observateurs et le Secrétariat de leur contribution au succès de

²¹ CGRFA/WG-PGR-7/14/9.

²² CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.11.

²³ CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.9.

²⁴ CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.10.

cette réunion. M. Leskien est revenu sur une semaine exaltante, durant laquelle deux groupes de travail techniques intergouvernementaux s'étaient réunis et avaient tenu des réunions conjointes avec l'équipe de la Commission constituée de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages. Il a également remercié le Groupe de travail et son Président pour leur participation active et engagée lors de la réunion conjointe sur l'accès et le partage des avantages. M. Diulgheroff a remercié le Président, les délégués, les observateurs, et les membres du personnel de la FAO d'avoir fait de cette réunion un succès. Il a réaffirmé que la FAO était bien disposée à poursuivre sa coopération avec les pays s'agissant de leurs activités liées aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

51. Un représentant de Bioversity International s'est félicité de ce que le Groupe de travail ait invité le GCRAI à rendre compte de ses activités relatives aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture lors de la prochaine session.

52. M. Salaices a félicité les délégués de leur travail et les a encouragés à poursuivre dans le même esprit et avec le même enthousiasme. Il a remercié les vice-présidents, le Rapporteur, l'ensemble des délégués et des observateurs d'avoir contribué à établir un environnement de travail productif et agréable tout au long de la session. Il a salué les contributions des organisations internationales pendant la réunion et a invité celles-ci à continuer de rendre compte de leurs activités au Groupe de travail lors de ses prochaines sessions. Enfin, il a remercié la FAO, le Secrétariat et le personnel d'appui, en particulier les interprètes et les traducteurs, qui avaient fait un travail remarquable.

ANNEXE A

**ORDRE DU JOUR DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE
INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE****Septième session**

Rome (Italie), 9 - 11 juillet 2014

1. Élection du Président, du (des) Vice-Président(s) et du *Rapporteur*
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
3. Mise en œuvre et suivi du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
4. Élaboration du *Troisième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*
5. Diversité génétique et changement climatique
6. Biodiversité et nutrition
7. Application et intégration des biotechnologies
8. Accès aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant
9. Rapports des organisations et instruments internationaux
10. Questions diverses
11. Adoption du rapport

ANNEXE B

LISTE DES DOCUMENTS**DOCUMENTS DE TRAVAIL**

CGRFA/WG-PGR-7/14/1	Ordre du jour provisoire
CGRFA/WG-PGR-6/14/1 Add.1	Ordre du jour annoté et calendrier provisoires
CGRFA/WG-PGR-7/14/2	Activités de la FAO à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA/WG-PGR-7/14/3	Suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA/WG-PGR-7/14/4	Élaboration du <i>Troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>
CGRFA/WG-PGR-7/14/5	Diversité génétique et changement climatique
CGRFA/WG-PGR-7/14/6	Biodiversité et nutrition
CGRFA/WG-PGR-7/14/7	Application et intégration des biotechnologies aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA/WG-PGR-7/14/8	Ressources phylogénétiques, accès et partage des avantages
CGRFA/WG-PGR-7/14/9	Rapports des organisations et instruments internationaux

DOCUMENTS D'INFORMATION

- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.1 *Draft guidelines for developing a national strategy for plant genetic resources for food and agriculture: translating the Second Global Plan of Action for Plant Genetic Resources for Food and Agriculture into National Action* (Projet de directives pour l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture) - non traduit
- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.2 *Draft guide for national seed policy formulation* (Projet de guide relatif à la formulation des politiques semencières nationales) - non traduit
- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.3 *Concept note on global networking on in situ conservation and on-farm management of plant genetic resources for food and agriculture* (Document de réflexion sur l'établissement d'un réseau mondial pour la conservation *in situ* et la gestion à l'exploitation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture) - non traduit
- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.4 Rapport type pour suivre la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.5 *Draft guidelines to support the integration of genetic diversity into national climate change adaptation planning* (Projet de directives visant à intégrer la question de la diversité génétique dans les plans d'adaptation au changement climatique) - non traduit
- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.6 *Government submissions on conditions under which specific genetic resources for food and agriculture are exchanged and utilized* (Communications des gouvernements concernant les conditions dans lesquelles certaines ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont échangées et utilisées) - non traduit
- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.7 Rev.1 *Submissions of stakeholders on voluntary codes of conduct, guidelines and best practices, and/or standards in relation to access and benefit-sharing for all subsectors of genetic resources for food and agriculture* (Communications des parties prenantes concernant les codes de conduite d'application volontaire, les directives et les meilleures pratiques, ainsi que les normes régissant l'accès aux ressources et le partage des avantages en découlant pour tous les sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture) - non traduit

- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.8 *Explanatory notes to the distinctive features of genetic resources for food and agriculture* (Notes explicatives sur les caractéristiques propres aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture) - non traduit
- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.9 *Report from the Global Crop Diversity Trust to the Intergovernmental Technical Working Group on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (Rapport du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures au Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture) - non traduit
- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.10 *Report from the International Union for the Protection of New Varieties of Plants (UPOV) to the Intergovernmental Technical Working Group on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (Rapport de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales au Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture) - non traduit
- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.11 *Report from the Secretariat of the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture to the Intergovernmental Technical Working Group on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (Rapport du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture au Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture) - non traduit
- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.12 *Statutes of the intergovernmental Technical Working Group on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (Statuts du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture) - non traduit
- CGRFA/WG-PGR-7/14/Inf.13 Liste des documents

ANNEXE C

**MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL
SUR
LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE ÉLUS À LA QUATORZIÈME SESSION DE LA
COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE**

Rome (Italie), 9 - 11 juillet 2014

<i>Composition (nombre de pays par région)</i>	<i>Pays</i>
Afrique (5)	Afrique du Sud Algérie Bénin Kenya République centrafricaine
Asie (5)	Cambodge Japon Pakistan Philippines Sri Lanka
Europe (5)	Espagne Hongrie Pays-Bas Pologne Turquie
Amérique latine et Caraïbes (5)	Argentine Équateur Guyana Paraguay Trinité-et-Tobago
Proche-Orient (3)	Égypte Koweït Yémen
Amérique du Nord (2)	Canada États-Unis d'Amérique
Pacifique Sud-Ouest (2)	Fidji Îles Cook